



Case postale 899
Av. de la Gare 40
CH-1920 Martigny 1
Tél. +41 (0)27 723 59 60
Fax + 41 (0)27 723 59 61
Mobile 079 340 11 77
E-mail : ser@mycable.ch
www.le-ser.ch

par courrier électronique + postal

Madame
Monika Schneider
Secrétariat général de la CDIP
Zähringerstrasse 25
Case postale 5975
3001 BERNE

MCT-nt-54.04.04

Martigny, le 28 avril 2004

Chère Madame,

Nous avons le plaisir de vous remettre, dans le délai prolongé agréé par vos services, la réponse du SER à la consultation sur les thèses « Profession enseignante – lignes directrices ».

La réponse du SER se compose de deux parties distinctes mais complémentaires,

- celle des associations cantonales;
- celle de l'assemblée des délégué-e-s.

Pour information, nous vous précisons le **cadre dans lequel s'est déroulée la consultation.**

Dans un premier temps,

- Une consultation a été organisée dans les associations cantonales (AC).
- Retour des résultats des AC au SER.
- Après dépouillement des réponses des AC, le groupe de travail ad hoc a préparé
 - un texte synthèse (ANNEXE 1);
 - un tableau récapitulatif présentant le degré d'appréciation des huit thèses par les AC du SER (ANNEXE 2).

Dans un deuxième temps,

- Convocation d'une assemblée extraordinaire des délégué-e-s du SER à Yverdon, le samedi 24 avril 2004.
 - Pour préparer l'AD, les délégué-e-s ont reçu
 - le document jaune de la CDIP;
 - un document d'informations concernant le déroulement de l'AD (ANNEXE 3);
 - le texte synthèse du groupe ad hoc (ANNEXE 1).

Dans un troisième temps,

- Assemblée extraordinaire des délégué-e-s du SER à Yverdon, le samedi 24 avril 2004.
 - Déroulement selon le programme indiqué (ANNEXE 3).

Remarques concernant le vote de l'AD thèse par thèse :

- Pour chaque thèse, le président de l'AD a fait voter sur deux éléments :
 1. son acceptation ou son refus;
 2. son importance ou sa non importance.
- Le résultat des votes figure dans la réponse du SER à la consultation.
- La notion de « controverse » apparaît
 - pour le vote des AC : dans le tableau des « feux de circulation » (ANNEXE 2);
 - pour le vote du SER : au travers des tableaux de vote liés à chaque thèse).
- Nombre de délégué-e-s présents : 68.

En vous priant donc de prendre en compte les deux aspects de la réponse de notre syndicat, nous vous présentons, chère Madame, nos salutations les meilleures.

Syndicat des enseignants romands
Marie-Claire Tabin, présidente

Annexes : - Réponse du SER à la consultation
- Synthèse des remarques émises lors de la discussion et du vote thèse par thèse à l'AD/SER du 24 avril 2004
- Documents utilisés lors de l'AD :

- ANNEXE 1 : Consultation des AC – Synthèse des retours
- ANNEXE 2 : Vue d'ensemble des 8 thèses après consultation des associations cantonales membres du SER
- ANNEXE 3 : Document explicatif à l'attention des délégué-e-s SER

Copie à : M. H. Ambühl, secrétaire général de la CDIP
M. H. Rhyn, collaborateur scientifique CDIP
M. M. Nicolet, co-auteur des Thèses
M. B. Bucher, co-auteur des Thèses
M. Ch. Berger, secrétaire général de la CIIP
M. B. Zemp, président de LCH
M. U. Weber, responsable contact LCH-SER